

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 3

Artikel: Cheval vole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Record

Les SuisseSSES et les Suisses n'ont jamais tant enclenché l'interrupteur que durant l'année d'Expo.02. L'an dernier, la consommation énergétique s'est en effet élevée à 54 milliards de kWh: record battu!

En regard de l'année précédente, la statistique de la consommation électrique pour l'année 2002, publiée au mois d'avril, présente un excédent de consommation de 300 millions de kilowattheures (soit 0,5%). Les trois premiers trimestres de l'année sont responsables de cette croissance. Durant cette période, le surplus de consommation électrique a en effet oscillé entre 0,4 et 1,1% par rapport à l'an passé. Au dernier trimestre, il a toutefois enregistré un très léger repli (1 pour mille) par rapport aux chiffres de l'année 2001.

Atténuation. La principale raison de cette hausse dévoilée par les statisticiens du courant électrique n'est autre que la croissance de la population. En 2002, la Suisse comptait en effet 90 000 habitants de plus que l'année précédente. En fait, le produit intérieur brut (PIB) est resté presque identique l'an dernier par rapport à celui de 2001. La croissance de la consommation électrique a par ailleurs été quelque peu atténuée par le petit nombre de jours de chauffage (- 3,7%).

SuisseEnergie ne peut se satisfaire de ces résultats. D'après ses objectifs, la consommation électrique devrait n'augmenter, dans l'ensemble, que de 5% tout au plus durant la première décennie du siècle. Or, les 2/3 de cette marge (3,5%) ont déjà été grignotés depuis l'an 2000.

Il est donc nécessaire de redoubler nos efforts pour utiliser l'énergie de manière plus rationnelle. Nous avons les moyens d'y parvenir: l'étiquetteEnergie, les conditions d'homologation des appareils électroménagers, les contrats d'objectifs conclus avec l'Agence de l'énergie

pour l'économie (AEnEC), des lois cantonales sur l'énergie et des programmes d'encouragement.

Production. Au contraire de la consommation, la production électrique intérieure, après une année 2001 record, n'a atteint pour l'année 2002 que le quatrième résultat de tous les temps. Principales responsables de ce recul de la production: les centrales hydroélectriques qui, dans des conditions de production médiocres, ont fourni 3,6% d'électricité en moins aux réseaux électriques en regard de l'année précédente. De fait, les centrales d'accumulation par pompage-turbinage (- 22,9%) sont en grande partie responsables de ce déficit de production.

Les centrales nucléaires ont par contre enregistré un nouveau résultat record. Grâce à leur haut degré de disponibilité (91,7%), elles ont produit au total 25,7 milliards de kWh en 2002, soit 0,4 milliard de plus qu'en 2001. Les centrales de Leibstadt et Mühlberg ont même établi de nouveaux records personnels de production. Ensemble, nos centrales nucléaires ont générée 39,5% de l'électricité produite et les centrales hydroélectriques 56,2%. Le reste du courant, soit 4,3%, a été généré au moyen d'installations thermiques classiques ainsi que par d'autres installations.

Exportations. En 2002, la production intérieure a excédé la consommation nationale pendant neuf mois de l'année. L'énergie excédentaire a donc été livrée à l'étranger, mais uniquement les trois derniers trimestres.

Les trois premiers mois de l'an passé, nous avons dû importer de l'étranger quelque 2 milliards de kWh. Globalement, nos centrales électriques on néanmoins exporté 4,5 milliards de kWh de plus que ce qu'elles ont prélevé au-delà de nos frontières. Il faut souligner qu'en 2002, tant les importations que les exportations d'électricité se sont situées nettement en deçà des chiffres de l'année précédente.

Petite consolation pour les futurologues: la consommation électrique par habitant est en léger recul (- 0,7%).

Production et consommation d'électricité en 2002

Production d'électricité	Mrd kWh	Déférence par rapport à l'année précédente en %
- Centrales hydroélectriques	36,5	-13,6
- Centrales nucléaires	25,7	+1,6
- Installations thermiques classiques et autres installations	2,8	+7,1
Total de la production électrique	65,0	-7,4
Déduction de la consommation des pompes-turbines et des pertes de transport et de distribution	6,5	+8,2
Total de la consommation électrique	54,0	+0,5
Excédents exportés	4,5	-56,8
Consommation électrique par habitant exprimée en kWh	7352	-0,7

PRIX PEGASUS

Cheval vole

Pour la première fois, SuisseEnergie décerne un prix pour récompenser les idées novatrices dans le secteur de la mobilité durable.

«La mobilité commence dans la tête»
Devise du prix pegasus

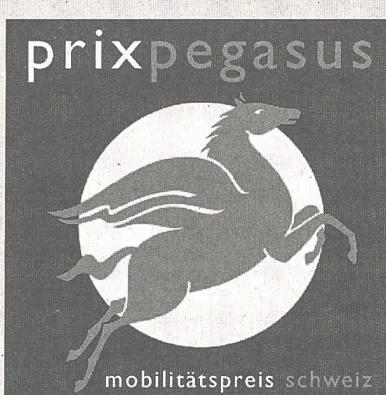
A la mise au concours du prix pegasus, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger s'était lancé dans quelques références philologiques: «Zeus ne souhaitait pas transporter lui-même la foudre», écrivait-il dans son amusante introduction. «Pégase, le cheval volant, fut chargé de la porter à sa place, avec agilité et rapidité, en ménageant l'environnement».

Le ministre de l'Energie retourne alors sur Terre: «Bien sûr, Pégase n'a existé que dans l'imaginaire des anciens Grecs, mais la mobilité intellectuelle constitue indubitablement la première étape vers une mobilité respectueuse du climat. C'est pourquoi SuisseEnergie décerne pour la première fois cette année le prix pegasus. On recherche des projets qui donnent des ailes et soient réalisables. Peut-être le Pégase de demain est-il parmi eux!».

SuisseEnergie a lancé le prix pegasus en collaboration avec sun21, les deux organisations étant engagées dans la promotion d'une exploitation durable de l'énergie. SuisseEnergie repose sur le constat que les mesures prises jusqu'à ce jour ne sont parvenues qu'à réduire un tantinet la croissance de la consommation d'énergie. «Les idées lumineuses manquent!», souligne le texte de mise au concours, se fondant sur une vision des transports «assurés par une mobilité sûre aux dépenses énergétiques minimales, provoquant peu d'émissions polluantes et préservant le paysage». Les principaux critères d'évaluation sont le potentiel de rendement énergétique, le caractère novateur et la faisabilité.

Jury. Le jury a été minutieusement trié sur le volet sur la base d'une liste de critères circonstanciée afin de représenter tous les principaux secteurs de la société, de l'économie et du monde politique:

- Caroline Beglinger, membre de la direction des Transports publics bernois;
- Hanspeter Guggenbühl, journaliste indépendant, titulaire du prix Alstom de journalisme dans le secteur énergétique;
- Christa Markwalder, écologiste et juriste, députée au Grand Conseil bernois;
- Dick F. Marty, conseiller aux Etats et président de l'association Suisse Tourisme;



Le panthéon grec pour illustrer le prix de SuisseEnergie

- Hans Luzius Schmid, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'énergie et responsable du programme SuisseEnergie;
- Marie-José Wiedmer-Dozio, architecte et urbaniste genevoise.

Ont par ailleurs été désignés comme experts: Lino Guzzella, professeur des technologies de l'environnement à l'EPFZ, ainsi que Felix Walter, partenaire ECOPLAN et responsable du programme du Projet National de Recherche PNR 41 «Transports et environnement».

Au 19 avril 2003 (délai de remise des projets), Elke Schelling, responsable de projet et directrice suppléante de sun21 ne dénombrait pas moins de 48 travaux candidats au prix. «Ce résultat a largement dépassé nos attentes!». 46 projets ont été jugés recevables; 38 proviennent de Suisse alémanique, 7 de Suisse romande et 1 du Tessin.

Il n'est pas si surprenant que le *prix pegasus* ait donné des ailes à de nombreux préteurs, puisqu'un chèque de CHF 100 000.- était promis au lauréat. «Le développement de l'idée la plus convaincante sera soutenu afin que le projet consacré bénéficie d'une diffusion maximale», précisait le texte de mise au concours. Les explications d'Elke Schelling: «Nous entendons aller plus loin que de simplement congratuler un lauréat».

Le *prix pegasus* sera décerné à l'occasion du 6^e Forum international de l'énergie sun21, qui aura lieu le 26 juin 2003 à Bâle. Dans l'esprit des shows à la hollywoodienne, 5 à 6 projets «nominés» seront initialement présentés avant que ne soit communiqué le nom du lauréat.

Inscription auprès de sun21, CP 332, CH-4010 Bâle, tél. 061 227 50 55, fax 061 227 50 52. (Les lectrices et les lecteurs d'*énergie extra* peuvent également s'inscrire après la clôture officielle des inscriptions, le 8 mai 2003).

INITIATIVES ATOMIQUES

«Hors service tôt ou tard»

Après le résultat de la votation du 18 mai 2003 sur les initiatives atomiques, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) précise.

Avec la loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un contre-projet indirect aux deux initiatives atomiques et prévu plusieurs améliorations:

- On renonce pendant dix ans au retraitement des éléments combustibles usés, avec possibilité pour l'Assemblée fédérale de prolonger cette période de dix années supplémentaires.
- A l'avenir, les exploitants des centrales nucléaires seront davantage mis à contribution pour financer les coûts de désaffection des centrales et de gestion des déchets.
- Les exploitants des centrales nucléaires devront soumettre au Conseil fédéral un programme de gestion des déchets radioactifs.
- L'origine du courant doit être déclarée.
- Et l'on facilitera l'injection dans le réseau du courant produit à partir d'énergies renouvelables.

La loi sur l'énergie nucléaire a été approuvée par le Parlement le 21 mars 2003. Le lancement d'un référendum contre elle serait inutile. En cas de référendum, une votation populaire aurait lieu en 2004. Si le référendum était refusé, la loi entrerait en vigueur probablement au début de 2005.

Et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) commente ainsi le double non aux initiatives atomiques:

Par un double non, le peuple et les cantons ont conforté le Parlement et le Conseil fédéral dans leur position: dans la mesure où elles restent sûres, les centrales nucléaires continueront de fonctionner.

Ce résultat atteste une forme de confiance vis-à-vis des autorités de surveillance (DSN) tout en les obligeant à prendre leurs responsabilités: en décidant de la durée d'exploitation des centrales nucléaires, elles mettront au premier plan les critères de sécurité.

Même sans date limite de la durée d'exploitation, les centrales nucléaires devront tôt ou tard être mises hors service. Nous aurons dès lors besoin, à une vaste échelle, de nouvelles

technologies énergétiques et de sources d'énergie renouvelables.

Un non aux initiatives n'équivaut donc pas à un rejet des énergies renouvelables. Il confirme au contraire la politique énergétique de la Suisse qui repose sur celles-ci et sur l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Dimanche soir, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a apporté un soutien clair au programme SuisseEnergie en affirmant que ce dernier ne devrait pas être sacrifié sur l'autel des allégements budgétaires. Si le financement fait néanmoins défaut, Moritz Leuenberger propose d'édicter des prescriptions concernant la politique énergétique ou de recourir à une redevance liée.

Le Conseil fédéral, le DETEC et l'OFEN ont souligné la difficulté à sortir rapidement du nucléaire. En effet, la mauvaise conjoncture actuelle, la crainte d'une diminution des rentes ou une perte d'emploi pourraient inciter quelques votants à refuser ce genre d'expériences coûteuses. Heureusement, nous disposons de plus de temps pour trouver les sources d'énergie idoines pour l'avenir. Mais nous n'atteindrons ce but qu'en créant une nouvelle alliance, au sein de laquelle nous collaborerons étroitement avec l'économie, la science, l'industrie électrique et d'autres milieux.

Coupon

Abonnement gratuit à *énergie extra*
Pour avoir des nouvelles tous les deux mois de l'OFEN et du programme SuisseEnergie, on peut s'abonner à *énergie extra* ou commander des numéros supplémentaires.
Numéro: _____

Nombre d'exemplaires: _____

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

OFEN
Section Information
Case postale 3003 Berne, fax 031 323 25 10
ou par e-mail: office@bfe.admin.ch
Bureaux de l'OFEN: Worblentalstrasse 32, 3063 Ittigen

Eine deutschsprachige Ausgabe von *énergie extra* ist erhältlich beim Bundesamt für Energie 3003 Bern, Fax 031 323 25 10.